

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1117>



Soutien à Madame Makombo et ses 4 enfants

La police devant le collège Mallarmé de Sens : la communauté éducative doit montrer soutien et solidarité à la famille Makombo

Publication date: lundi 2 septembre 2005



de Dijon - Départements - Yonne - Dossiers - Solidarité avec les sans-papiers -

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Message électronique envoyé par un membre du collectif sénonais de soutien à la famille Makombo.

Après le placement autoritaire de Grâce Makombo au collège de Migennes par l'IA, nous avons décidé de la re-domicilier à Sens pour qu'elle rejoigne ce matin son collège à Sens.

Nous nous sommes présentés avec Grâce pour qu'elle fasse sa rentrée. Nous avons été reçus de façon détestable par la principale-adjointe, puis par le principal qui a été très correct et a accepté de prendre la petite.

Nous sommes allés chercher Grâce à midi. La principale-adjointe (le principal avait dû s'absenter <pour un deuil>) a tenté de nous faire sortir du collège par la police avec relevé d'identité.

Nous avons prévenu que nous reviendrions avec Grâce à 14 h 00.

L'entrée du collège était occupée par une forte présence policière et RG.

La porte du collège était fermée et nous avons donc constaté le refus par l'administration d'admettre Grâce à l'école.

Le secrétaire départemental de la FSU a joint l'Inspecteur d'Académie qui lui a confirmé cette décision tout en disant qu'il la regrettait.

Grâce et sa mère étaient effondrées et manifestement nous ne pouvons plus continuer à les exposer à ce type de rapports de force qui nous sont, pour le moment, défavorables.

Sur cette question, il paraît évident que nous ne pouvons plus en rester au niveau local et il faudrait que des pressions de haut niveau se fassent aux plans rectoral et préfectoral.

Nous nous réunissons ce soir pour envisager la suite et les formes à donner à notre action.

PS:

N. B. : lors de la réunion, à laquelle participait Madame Makombo, il a été décidé de ne plus faire affronter à Grace l'affront d'un accueil policier musclé lorsqu'elle se rend au collège. Sa maman se résigne à ce qu'elle soit scolarisée dans un collège de Migennes. Sa plus jeune soeur continue, elle, à être scolarisée à l'école du Jeu-de-paume à Sens. Les 2 enfants aînés sont toujours considérés par la police comme "fugueurs". En fait, ils ne font que fuir le sort qui les attend dans leur pays d'origine si les autorités françaises mettent en oeuvre leur sale décision de les y reconduire.

"France, terre d'accueil", c'est vraiment du passé. Honte à ceux qui n'osent pas désobéir !